



REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC
BUREAU RÉGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL

COMITÉ RÉGIONAL

WPR/RC68/6

Soixante-huitième session
Brisbane (Australie)
9-13 octobre 2017

22 août 2017

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

PROMOTION DE LA SANTÉ DANS LE CADRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs de développement durable (ODD) mettent en évidence le caractère interdépendant des problèmes de développement et donnent l'occasion de susciter des actions de la part des gouvernements et des sociétés. La promotion de la santé offre un moyen d'atteindre les ODD en développant la capacité d'action des individus et des communautés et en les autonomisant, en appuyant un modèle de gouvernance inclusif et en préconisant des politiques publiques et environnementales saines.

Les États Membres ont des obstacles considérables à surmonter pour progresser dans les secteurs de la santé et du développement durable, notamment l'absence d'une approche systémique pour agir sur les grands déterminants de la santé, le manque d'éducation sanitaire, les lacunes et les distorsions en matière de politiques, ainsi que la faiblesse des infrastructures et des moyens de promotion de la santé.

À l'issue de la neuvième Conférence mondiale sur la promotion de la santé, les participants ont souligné, dans la *Déclaration de Shanghai sur la promotion de la santé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, leur détermination à éliminer ces obstacles en encourageant la bonne gouvernance, en construisant des villes et des communautés saines et en améliorant les connaissances sur la santé. Le projet de *Plan d'action régional pour la promotion de la santé dans le cadre des objectifs de développement durable 2018-2030* traduit ces engagements en mesures concrètes au bénéfice de la santé et d'autres secteurs.

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié d'examiner pour approbation le projet de *Plan d'action régional pour la promotion de la santé dans le cadre des objectifs de développement durable 2018-2030*.

1. SITUATION ACTUELLE

Ces dernières décennies, le développement économique de la Région du Pacifique occidental a amené des améliorations dans la qualité de vie. Un plus grand nombre d'individus ont accès à une eau propre et sans risque sanitaire, à l'enseignement supérieur et aux services de santé. Cependant, au regard des forces dynamiques que sont l'urbanisation rapide et non planifiée, le vieillissement de la population, la libéralisation du commerce, les nouvelles technologies ou encore les changements climatiques, l'iniquité généralisée continue d'entraver l'amélioration de la santé de tous. Un nombre alarmant d'adultes, de jeunes et d'enfants sont exposés à un risque accru de maladie, de traumatisme, d'invalidité et de décès prématuré.

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, assorti de 17 objectifs de développement durable (ODD), pour garantir que les générations à venir ne soient pas privées des ressources et des conditions essentielles à une vie digne, saine et satisfaisante, et que les environnements favorables à leur bien-être ne soient pas compromis.

Les ODD sont de nature inclusive et tiennent compte de l'ampleur et du caractère interdépendant des défis et des objectifs inscrits dans le cadre du développement. Ils ont été élaborés pour assurer à tous les êtres humains, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables, la possibilité de réaliser leur potentiel. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un plan d'action pour la prospérité, les êtres humains et la planète. Il offre l'occasion de susciter une action intersectorielle qui fasse appel à l'ensemble des pouvoirs publics et de la société, dans l'optique de ne laisser personne de côté et de réunir les conditions préalables à la santé.

La promotion de la santé offre un moyen d'atteindre les ODD grâce aux mesures suivantes :

- 1) favoriser l'acquisition de connaissances sanitaires et l'autonomisation de tous dans divers secteurs et milieux ;
- 2) mettre en place un modèle inclusif de gouvernance faisant participer les personnes et différents secteurs à la prise de décision ;
- 3) privilégier les politiques publiques et les environnements sains ;
- 4) établir une solide infrastructure de promotion de la santé et adopter des approches interdisciplinaires.

Dans la Région OMS du Pacifique occidental, une approche centrée sur le milieu s'est révélée fort efficace pour l'intégration de mesures visant à éliminer divers facteurs de risque. Le concept de « milieu » est défini comme « le lieu ou le contexte social où une personne mène ses activités quotidiennes dans le cadre desquelles l'interaction de facteurs environnementaux, organisationnels et personnels influe sur sa santé et son bien-être ». En sus des initiatives axées sur le milieu,

l'Organisation s'emploie dans la Région à renforcer la mise en œuvre des cadres politiques, à garantir des sources de financement durables et à établir une infrastructure de promotion de la santé, et entend accélérer l'action menée pour appuyer la réalisation des ODD.

En octobre 2016, le Comité régional du Pacifique occidental a approuvé le *Programme d'action régional pour la réalisation des objectifs de développement durable dans le Pacifique occidental*, qui définit des orientations stratégiques visant à accélérer la réalisation des ODD. En novembre 2016, la neuvième Conférence mondiale sur la promotion de la santé à Shanghai (Chine) a abouti à la *Déclaration de Shanghai sur la promotion de la santé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Les pays et la communauté mondiale investis dans la promotion de la santé se sont engagés à accélérer la réalisation des ODD moyennant une mobilisation politique accrue et des investissements financiers plus importants dans le secteur de la santé.

Le projet de *Plan d'action régional pour la promotion de la santé dans le cadre des objectifs de développement durable 2018-2030* vise à généraliser les pratiques efficaces et à accélérer leur mise en œuvre. Le Plan d'action propose un éventail de mesures pratiques visant à favoriser la prise de décision éclairée en matière de santé et de développement durable. Pour l'élaboration du Plan d'action, le Bureau régional du Pacifique occidental a consulté des experts et des représentants des États Membres dans le cadre d'une rencontre organisée à Manille (Philippines) du 15 au 19 mai 2017.

2. ENJEUX

2.1 L'adoption d'approches efficaces visant à promouvoir la santé au niveau local, notamment l'instauration de milieux sains, ne s'est pas généralisée.

La santé est essentielle au développement durable et constitue également son objectif ultime. Elle procède du milieu où les gens vivent, apprennent, travaillent et jouent. L'approche axée sur un milieu sain est un moyen efficace d'aider les personnes là où elles se trouvent et d'agir sur les principaux déterminants de la santé au moyen de politiques locales, de changements environnementaux et d'une éducation sanitaire. Un milieu sain permet de prendre des décisions qui ont des répercussions favorables sur la santé et le bien-être de l'individu et de la population. Toutefois, les interventions axées sur des milieux sains ont été limitées à des projets ponctuels plutôt que d'être mises en œuvre sous un angle systémique. Il est nécessaire d'intégrer la promotion de la santé centrée sur des milieux sains dans le programme des objectifs de développement durable de chaque pays.

2.2 Les interventions de promotion de la santé ne touchent pas certains segments de la population.

Les groupes vulnérables ou marginalisés de la société demeurent souvent hors de portée des services de santé et des interventions de promotion de la santé. Pour promouvoir la santé de tous, il importe au plus haut point de garantir le développement durable. Améliorer l'éducation sanitaire est une démarche efficace qui peut accélérer les efforts déployés pour améliorer les résultats sanitaires auprès des personnes les moins bien desservies. On entend par instruction sanitaire la capacité « d'accéder à des informations, de les comprendre et de les utiliser d'une manière qui favorise le maintien d'une bonne santé ». Vu que les environnements sociaux et commerciaux, de par leur complexité, deviennent de plus en plus difficiles à appréhender et à gérer, il est important de faire de l'éducation sanitaire une priorité. L'acquisition de connaissances sanitaires autonomise les populations et renforce les capacités individuelles et collectives d'agir en faveur de la santé et du développement durable. On pourrait à cet effet établir des partenariats stratégiques entre les disciplines et les secteurs concernés, et recourir à des approches novatrices pour venir en aide aux groupes de population qui sont souvent laissés de côté.

2.3 Des lacunes et des distorsions persistent en matière de politiques.

Il arrive que les politiques et les plans visant à stimuler la croissance économique ne tiennent pas toujours suffisamment compte des effets du développement sur la santé. Des lacunes peuvent en découler, notamment l'absence de politiques globales visant à atténuer les risques sanitaires inhérents au développement ou à ses produits. Les mandats des ministères peuvent aller à l'encontre de ces besoins ou avoir des priorités et des politiques différentes qui ne sont pas alignées. Une gouvernance efficace est primordiale pour agir sur les déterminants de la santé et garantir l'équité en santé et à son tour, celle-ci est nécessaire pour réaliser le développement durable. Les lacunes ou les distorsions dans les politiques et les plans doivent être définies et analysées pour éclairer l'élaboration de mesures qui protégeront la santé et favoriseront l'équité en santé ainsi que le bien-être.

2.4 L'infrastructure et les capacités de promotion de la santé sont insuffisantes.

Les professionnels de santé publique se heurtent aujourd'hui à des problèmes sanitaires complexes. Pour les résoudre, ils doivent démontrer de l'autorité et de solides compétences en matière d'encadrement, de négociation et de diplomatie afin de prendre des décisions éclairées, et s'entremettre pour faciliter la prise de mesures touchant des objectifs communs. Une unité de promotion de la santé du ministère de la santé n'est pas forcément à même de diriger une action couvrant des secteurs et des milieux différents en vue d'obvier aux problèmes découlant de la mondialisation. S'il est vrai que les ODD privilégient une approche globale et systématique de la

santé et du développement, celle-ci suppose des connaissances spécialisées dans d'autres disciplines, dont l'anthropologie, la psychologie, l'économie comportementale, la création et la communication, avec comme objectif de trouver des solutions qui profitent à tous. Pour collaborer à la promotion de la santé avec l'ensemble des pouvoirs publics et de la société, les États Membres doivent s'employer sans relâche à bâtir une infrastructure solide qui soit dotée des capacités requises, et appliquer des approches interdisciplinaires et intersectorielles.

3. MESURES PROPOSÉES

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié d'examiner pour approbation le projet de *Plan d'action régional pour la promotion de la santé dans le cadre des objectifs de développement durable 2018-2030*.